



EG12

TYPES DE STRUCTURES
TOUT ÉTABLISSEMENT
MÉTIER ET FONCTIONS
RESPONSABLE ESPACES VERTS / JARDINIER
OBJECTIFS
PRÉSERVATION DES SITES
PRÉSERVATION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
UTILISATION MAÎTRISÉE DES RESSOURCES NATURELLES
RÉDUCTION DES POLLUTIONS

Espaces verts

Déchets

- Je composte les déchets d'entretien des espaces verts :
 - Je broie les déchets de taille,
 - Je mélange les déchets de tonte ou les feuilles mortes,
 - Je retourne régulièrement en vérifiant l'humidité, j'arrose si nécessaire,
 - Je laisse mûrir pendant 6 à 8 mois,
 - J'utilise le compost comme amendement du sol.
- Je récupère les huiles de vidange de la tondeuse pour les éliminer en déchetterie.
- Je ne brûle pas les déchets banals et dangereux à l'air libre.
- Si j'utilise des produits phytosanitaires ou des engrais chimiques, je fais éliminer les contenants ou les restes hors d'usage dans les filières agréées.

Énergie

- J'assure un entretien régulier de mes tracteurs, tondeuses et de manière à ne pas surconsommer (nettoyage des filtres, changement des bougies...).
- Je choisis des équipements dimensionnés aux activités à réaliser.
- J'engage un plan de gestion différenciée afin de limiter les interventions avec des équipements aux seules zones très fréquentées.

Eau

- Je mets en place la récupération d'eau de pluie pour arroser.
- Je choisis de planter des espèces locales, mieux adaptées au climat, qui nécessiteront moins d'eau.
- Je pratique le paillage de manière à maintenir le plus longtemps possible l'humidité au pied des plantes.
- Si j'ai peu d'espaces verts, j'arrose de préférence le soir ou tôt le matin pour éviter l'évaporation.
- Sinon, j'installe un réseau d'arrosage intégré : l'arrosage se fait automatiquement au goutte à goutte ; la régulation de la mise en route est assurée par un programmeur horaire qui lance l'arrosage au milieu de la nuit ou encore par une sonde d'humidité.

Bruit

- J'évite de réaliser les travaux bruyants (tonte, taille des arbres) au petit matin ou le week-end.
- Je vérifie la réglementation sur les activités bruyantes auprès de ma commune.

Préservation des sols - Biodiversité

- Je protège les sols de l'érosion en installant sur les zones en pente des plantes pérennes et arbustes qui vont stabiliser le terrain par leurs racines.
- Je vérifie la météo avant d'appliquer des produits phytosanitaires. S'il doit pleuvoir, j'attends, sinon ils seront entraînés dans les cours d'eau et risquent d'altérer le milieu naturel.
- Je les utilise aux doses prescrites, uniquement là où c'est nécessaire, sinon ils pollueront le sol et les eaux souterraines tout en tuant les nombreuses espèces vivant dans le sol.
- Je préfère les produits acceptés en agriculture biologique.
- J'applique un paillage sur les sols des massifs pour éviter la pousse d'herbes non souhaitées (à reconstituer régulièrement avec des branchages broyés).
- Pour les surfaces stabilisées, je remplace l'utilisation des herbicides chimiques par un désherbeur thermique.
- J'utilise des coccinelles européennes pour me débarrasser des insectes parasites.
- A proximité des terrasses, j'installe des pots avec des plantes qui éloignent les moustiques afin d'éviter le recours aux produits répulsifs pour le confort et la santé des clients et du personnel.
- J'essaie de conserver certaines zones du terrain « sauvages », sans les tondre ni utiliser de produits phytosanitaires pour préserver la biodiversité.
- Dans le choix de mes plantations, j'utilise des espèces locales : elles seront bien adaptées, minimisant les besoins d'apports.
- J'engage la conversion de mes espaces verts pour y favoriser la diversité biologique.

Sensibilisation

- J'installe des petites pancartes dans les massifs ou au pied des arbres indiquant le nom des espèces locales plantées.
- Je plante un jardin d'herbes aromatiques de la région qui pourra faire l'objet d'une animation pour les clients.



« Nous avons créé une plateforme de compostage : non seulement nous valorisons nos déchets mais en plus quel gain de temps grâce au broyeur ! Plus besoin d'aller et venir et de surveiller le feu. Nous réduisons le volume des déchets directement sur le terrain et nous produisons notre propre engrais ! »

M. KUSTERS, camping Le Paradis, Saint-Léon-sur-Vézère, Dordogne.



Même pour les petits sites, il est possible de composter ses déchets verts : utilisez un silo à compost.